

# L'AMI DU LITTORAL

Bulletin de l'association :

LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCACHON



JUILLET 2002 - N° 38

Siège social 19 avenue de la Libération . ☎ : 05 56 82 42 13

adresse postale : B.P. 51 33740 Arès

[www.littoralnordbassinarcachon.com](http://www.littoralnordbassinarcachon.com)

## Le Mot du président.

Notre association se prépare à fêter l'an prochain sa trentième année d'existence légale.

Trente ans c'est la jeunesse pour les humains, mais c'est déjà un âge respectable pour une association indépendante qui n'a jamais demandé, ni accepté, de subvention !

Si les raisons qui ont incité nos prédécesseurs à créer " Les Amis du Littoral Arésien " puis " Les Amis du Littoral Nord Bassin Arcachon " sont toujours parfaitement d'actualité. Il n'en va pas de même pour nos statuts qui n'ont pas suivi l'évolution des lois. Le Conseil d'Administration en a donc préparé de nouveaux.

Pour des raisons pratiques, il n'est pas possible de joindre l'ébauche de statut à cet envoi. Le projet est à votre disposition auprès de nos administrateurs qui seront heureux de recueillir toutes vos suggestions pour la rédaction finale.

Pour ceux qui pratiquent "internet" le projet est sur notre site.

En préambule à l'assemblée générale ordinaire du jeudi 22 août, ces nouveaux statuts, après modifications si besoin est, seront soumis à votre approbation lors d'une "assemblée générale extraordinaire".

Cette procédure paraît bien un peu formaliste mais elle est légale et doit donc être respectée.

Conscients que vous n'êtes pas en manque de scrutin, je vous demande cependant pour cette assemblée un effort particulier, car si le quorum n'était pas atteint, il nous faudrait recommencer la procédure...

Dans l'espoir de vous rencontrer lors de notre assemblée ou à défaut de comptabiliser vos procurations, je vous souhaite de bonnes vacances.

*M. Janin.*

## Le coin de la mémoire.

L'Aérium d'Arès. En 1895, Sophie et Paul Wallerstein, châtelains d'Arès, fondèrent une maison de santé destinée à accueillir les pauvres de la commune et des environs. Elle était située là où se trouve actuellement la maison de retraite rue Paul Wallerstein... En 1903, année de la disparition prématurée de son mari, Sophie Wallerstein poursuivit l'œuvre philanthropique entreprise sous le nom " Fondation Wallerstein." Puis, en 1913, fonda l'aérium pour y recevoir des enfants des villes et du pays. Il fut bâti sur un terrain d'une douzaine d'hectares, boisé de pins en bordure du littoral arésien, là où nous le connaissons aujourd'hui. Elle en était la présidente et fournissait les fonds permettant d'accueillir gratuitement les pauvres de la commune.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> siècle la tuberculose faisait des ravages en France particulièrement dans les villes. L'établissement des premières statistiques sanitaires générales, en France, ne date guère que des premières années du XX<sup>ème</sup> siècle. À titre purement indicatif, on peut évaluer à plus de 350 p. 100 000 habitants le taux de mortalité par tuberculose dans une ville comme Paris au début du XIX<sup>ème</sup> siècle ; actuellement ce taux est d'environ 1,5 p. 100 000.

À l'époque de Laennec, dans la plupart des grandes villes d'Europe, 20% des décès survenant en milieu hospitalier étaient dus à la tuberculose. Le pic de mortalité paraît avoir été atteint, en France, après la guerre de 1870.

Quelques mots de la tuberculose. La maladie tuberculeuse semble bien avoir sévi de tout temps. L'anthropologie préhistorique, étayée par les techniques les plus récentes de la paléopathologie, a permis de retrouver des traces de tuberculose osseuse remontant au moins à l'époque néolithique.

Notre Histoire fait état d'une maladie tuberculeuse, les *écrouelles*, que les rois de France avaient, semble-t-il, le pouvoir de guérir. Cette tradition remonte, selon Marc Bloch (*Les Rois thaumaturges*), à Robert II le Pieux (Fils et successeur d'Hugues Capet.) Le roi touchait chaque malade à l'endroit des plaies, en traçant un signe de croix et prononçait la formule : "Le roi te touche, Dieu te guérit".

La démonstration de "*l'inoculabilité*" de la tuberculose, due à médecin militaire français, Jean-Antoine Villemin est récente : 1865, à peine moins que la découverte (1884) du germe pathogène responsable par le savant allemand Robert Koch. La première application humaine du vaccin mis au point par Albert Calmette et Camille Guérin n'eut lieu qu'en 1921 ; la vaccination par le B.C.G se généralisa à partir de 1924.

En France, il n'y eu pas, semble-t-il, de fondations hospitalières spécialisées dans l'isolement et le traitement des tuberculeux avant le début du XX<sup>ème</sup> siècle ; les établissements de prévention, en climat de plaine, maritime ou d'altitude, étaient encore fort rares avant la première guerre mondiale.

La lutte antituberculeuse a commencé lentement à s'organiser à la charnière entre les deux siècles. Il faut attendre avril 1937 pour que par circulaire, le ministre de la santé tente de dissiper la confusion entre préventorium, aérium, solarium. Puis une loi de 1942 fixe les conditions d'admission dans ces diverses structures ainsi que leur fonctionnement. La même loi régit les "écoles de plein air" bien connues dans notre région.

Ces quelques dates pour montrer que le "Nord Bassin" grâce à M. et Mme Wallerstein était au début du XX<sup>ème</sup> siècle en avance sur son temps !

Nous serions très heureux et très reconnaissants si des anciens pensionnaires acceptaient de nous confier leurs souvenirs. Nous n'avons pour le moment qu'un seul récit datant des années 30. Lors d'un prochain "coin de la mémoire" nous espérons pouvoir évoquer des souvenirs d'anciens pensionnaires ainsi que la suite de l'histoire de l'Aérium.

En deux mots : lors de la guerre de 1939 –1945 lorsque le gouvernement de Vichy et l'occupant confisquèrent les "biens juifs", l'aérium fut confié à la Croix-Rouge qui le restitua à la fin de la guerre. Lors de sa fermeture, en 1971 il avait accueilli plusieurs milliers d'enfants.

*J-M.*

## **Le platane.**

Le nom de ce bel arbre a la même étymologie que celui du philosophe Platon. La tradition rapporte que c'est à l'abri des frondaisons de platanes que Platon enseignait.

Il espérait que la direction de la Cité, la chose publique, (*res publica*) serait confiée aux philosophes ou alors, que les "politiques" deviendraient philosophes. Jadis cet espoir était, semble-t-il, partagé par la grande majorité des maires de France. Ils firent planter dans cet espoir, et aussi soyons justes pour d'autres raisons moins idéalistes, les platanes des "cours de récré" et des places de la Mairie dans nos villes et villages.

Hélas ! Il y a lieu de craindre que la réalisation de ce rêve ne soit pas pour demain car l'arbre qui en est le symbole semble déplaire à certains de nos concitoyens.

P.P

---

## **Spartines.**

Les Amis du Littoral Nord Bassin Arcachon se réjouissent de voir l'intérêt que les municipalités du Nord Bassin manifestent pour la lutte contre les spartines.

Tout comme nous avons participé à toutes les actions entreprises, nous continuerons à nous impliquer dans toutes celles à venir.

La méthode de lutte parfaite, très efficace et sans risque, même minime, (de dissémination par exemple ...) reste encore à découvrir.

En l'attendant nous sommes convaincus que nous devons lutter avec les moyens, aussi imparfaits soient-ils, à notre disposition.

A notre sens, pardon de nous répéter, le principe de précaution doit être invoqué pour agir au plus tôt et non pour attendre d'être certains que nos actions ne présentent aucun inconvénient.

Gardons à l'esprit l'exemple de la jussie (*plante amphibie, originaire d'Amérique*) dont il n'est plus possible de débarrasser les lacs landais !

Supposons que chaque usager du Bassin, plaisancier ou professionnel, arrache proprement et ramène à terre une touffe de spartines lors d'un échouage, comme le font déjà beaucoup de nos adhérents, il est certain que la prolifération marquerait un net ralentissement !

Au risque de paraître bien pessimistes, le "jaunissement" de quelques plaques nous paraît devoir être mis en rapport avec l'abaissement du niveau des nappes phréatiques donc et par voie de conséquence à la trop forte salinité de l'eau, au goût de nos spartines, et non à un miracle...

*Le C.A.*

<b>Dates</b>	<b>Conférences</b>	<b>Balades Rdv Capitainerie du Bety 14h00 Andernos</b>	<b>Randonnées Rdv Esplannade Dartiguelongue Arès</b>
<b>Lundi 22-juillet 21 heures</b>	Arès : 1000 clubs L'Inde est-elle non violente? Mythes et réalités, par Anne-Marie Lévy.		
<b>Lundi 05-août 21 heures</b>	Salle RPA, Andernos Clovis et son temps par Claude Bégat		
<b>Mardi 06-août</b>		Andernos : le front de mer	
<b>Vendredi 09-août</b>	Eglise de Lanton 21 heures Soirée Lyrique, avec Dominique Moaty		
<b>Jeudi 22-août</b>	<b>Assemblées Générales des Amis du Littoral. 20 h 45, salle Brémontier à Arès.</b>		
<b>Jeudi 29-août</b>			Jeu de piste au Grand Crohot avec Mr Roger Bounicaud
<b>Mardi 03-septembre</b>		Lanton : Front de mer.	
<b>Mardi 17-septembre</b>	15 h Salle RPA Andernos Causerie souvenirs par Claude Perreaud		
<b>Jeudi 18-septembre</b>			Les bois de Piquey. Randonnée proposée par M. Barrière
<b>Samedi 21-septembre</b>	<b>Dans le cadre des journées du patrimoine</b>		
	Médiathèque d'Andernos 10h30 Causerie Dr de Chorivit .	Bois de Saint-Brice avec ACCA et Sauvegarde desQuinconces	
<b>Mercredi 02-octobre</b>		Lège Cap-Ferret : Les Villages.	
<b>Jeudi 17-octobre</b>			Piste du Truc Vert (Piquey).
<b>Mardi 05-novembre</b>		Lac de Cazaux.	
<b>Jeudi 14-novembre</b>			Circuit de " Lède Basse" (Le Porge).
<b>Mardi 03-décembre</b>		Lac de Lacanau.	
<b>Jeudi 19-décembre</b>			GR8 vers le Pyla (Le Pyla/mer).

# LES AMIS DU LITTORAL

## NORD-BASSIN ARCACHON.

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 Déclarée à la Préfecture de la Gironde n°10185. Publication au J.O. du 31.10.1973.

### INVITATION AUX ASSEMBLEES GENERALES EXTRA ORDINAIRE ET ORDINAIRE 2002.

**Jeudi 22 août 2002 Salle Brémontier, Arès.**

20 h 45, ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Ordre du jour : Les statuts de l'association

21 h 15, ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Ordre du jour :

1. Rapport moral.
2. Rapport financier.
3. Élections au conseil d'administration.
4. Questions diverses.

Nous comptons sur votre présence. En cas d'empêchement nous vous prions de vous faire représenter. Pour cela, complétez le pouvoir ci dessous et donnez-le à un membre de l'association présent à l'assemblée générale. Vous pouvez aussi l'adresser au siège social, vous serez alors représenté(e) par un membre du conseil d'administration. LES AMIS DU LITTORAL B.P. 51 33740 ARES.



## LES AMIS DU LITTORAL NORD-BASSIN ARCACHON.

### POUVOIRS

Je, soussigné Nom : .....Prénom : .....Adresse : .....  
Pour les couples Noms : .....Prénoms : .....Adresse : .....  
Membre(s) à jour de cotisation de l'Association : Les Amis du Littoral Nord Bassin Arcachon donne pouvoir à M..... également membre de l'Association, pour me représenter lors  
1. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 août 2002  
2. L'Assemblée Générale Ordinaire du 22 août 2002  
Afin de prendre part, en mon nom, aux débats et scrutins prévus à l'ordre du jour.

Fait à..... le .....  
la mention manuscrite « bon pour pouvoir » doit précéder votre(vos) signature(s)

Barrer éventuellement l'une ou l'autre assemblée si vous ne pouvez participer qu'une partie de la soirée.



### APPEL A CANDIDATURE

Toutes les candidatures sont bienvenues : Adressez-les avant le 20 août à : Les Amis du Littoral B.P. 51 33740 ARES.

Je, soussigné(e) (nom, prénom) : .....  
me déclare candidat(e) pour siéger au conseil d'administration de l'association :  
LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCACHON.

Fait à....., le.....

SIGNATURE